



APEDAF asbl  
Siège social  
Rue de Picardie 43  
1140 Bruxelles (Evere)  
Tél : 02/644 66 77  
E-mail : info@apedaf.be  
Numéro d'entreprise : (0418.527.581)

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **DU MERCREDI 30 JUIN 2021 EN VISIOCONFERENCE**

**Présent.e.s** : Michel Thiry, Mme Anciaux, Céline Doutrepoint, Véronique Huynen, Audrey Maigre, Odile Robert, Jean-Claude Cantreul, Geneviève Laloux, Marie-Hélène Wauthier, Edith Rioux, Ghania Hakim

**Excusé.e.s** : Dominique Cargnello, Julien Poncelet, Simona Pacifico, Audrey Gabriel (CMAP)

**Absent.e.s** : David Strosberg

### **Ordre du jour** :

1. Election des nouveaux administrateurs
2. Modifications des statuts

### **ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS**

#### **Informations:**

Par facilité administrative, les points à l'ordre du jour seront traités lors de la prochaine Assemblée générale extraordinaire. En effet, un quorum de 2/3 de présence de membres effectifs est nécessaire afin de voter valablement des modifications statutaires. La convocation sera envoyée dans deux semaines juges.

*Pour rappel* : « Les modifications de statuts ne peuvent être adoptées qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents ou représentés.

Si ce quorum de présence n'est pas atteint, il peut être convoqué, au moins quinze jours plus tard, une seconde réunion qui pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. »

### **RAPPEL DES ENJEUX, PERSPECTIVES ET INTENTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LES MODIFICATIONS STATUTAIRES**

- Améliorer le fonctionnement de l'asbl en proposant une proportion qui permettra la poursuite des activités de manière plus fluide. L'APEDAF s'engage à recruter des parents d'enfants sourds comme auparavant et cette nouvelle proportion n'empêchera pas le Conseil d'administration d'accueillir d'autres parents d'enfants sourds.



APEDAF asbl  
Siège social  
Rue de Picardie 43  
1140 Bruxelles (Evere)  
Tél : 02/644 66 77  
E-mail : [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)  
Numéro d'entreprise : (0418.527.581)

- Permettre la continuité de ces activités dans un souci de bonne gouvernance. L'APEDAF est et reste une association de parents d'enfants sourds il est donc un important que ceux-ci s'investissent dans des projets autant que lors du conseil d'administration.
- Permettre plus d'ouverture aux membres adhérents, cela enrichira l'APEDAF. Il a été clairement exprimé que cette ouverture du CA à d'autres personnes que des parents ne signifie pas un changement de cap de l'APEDAF. Certes, la notion de parents peut évoluer (famille-familier-grands-parents-fratrie etc.) comme d'ailleurs l'évolution du suivi des enfants CODA l'a démontré. Cette proposition d'ouverture doit aussi se comprendre avec le lancement en parallèle du comité stratégique, qui permettra aussi une participation de parents. Cette précision a permis de rassurer certains parents.

Il est important de rappeler que l'investissement des parents peut se faire à d'autres niveaux tels que : le comité stratégique, le comité de lecture des campagnes éducation permanente, le service parents-relais, l'organisation de colloques, les interpellations politiques, etc.

#### **APPEL À CANDIDATURES** - les personnes se présentent :

Audrey Maigre, maman d'enfant sourd  
Marie-Hélène Wauthier, ancienne directrice de l'IRSA  
Les deux candidatures sont accueillies positivement.

#### **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Organisation de l'Assemblée générale 2022 : Il serait intéressant de s'informer concernant l'organisation d'une Assemblée générale comodale. Edith se renseignera à nouveau sur les modalités de réalisation d'un tel fonctionnement.

Proposition de Michel Thiry de faire une réunion préparatoire pour l'Assemblée générale 2022, afin que les parents puissent échanger avant l'Assemblée générale 15 jours avant la tenue de celle-ci. Expliquer quels sont les enjeux, les perspectives et les intentions du conseil d'administration.

Etant donné que le quorum de présence n'a pas été atteint, il sera convoqué, au moins quinze jours plus tard, une seconde réunion qui pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. » Cette AGE se tiendra **le lundi 2 août 2021.**

L'Assemblée Générale extraordinaire se clôture à 20h55.

Dominique CARGNELLO  
Président

[www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)